

La Semaine Religieuse

DE MONTREAL

Sommaire

I Annonces à faire en chaire. — II Ordo des fidèles. — III Solennités de titulaires. — IV Aux Prières. — V Correspondance romaine. — VI Pour les congrégations. — VII M. James Callaghan, P. S. S. — VIII Saint-Léon à Westmount. — IX La dévotion au Sacré-Cœur, au vingtième siècle. — X Couvent de Saint-Laurent. — XI Nominations ecclésiastiques. — XII Chronique diocésaine.

ANNONCES A FAIRE EN CHAIRE

Dimanche, le 17 février

Annivers. de Léon XIII, mercredi des cendres, carême, temps pascal, et S. Mathias (office remis à mardi).

ORDO DES FIDELES

Dimanche, le 17 février

Messe de la Quinquagésime, *semi-double privil.* ; 2e or. *A cunctis*, 3e au choix du célébrant ; préf. de la Trinité. — I vêpres de S. Siméon, *double*, (du 18) ; mém. du dim.

Mercredi, le 20 février

Bénédictio et distribution des cendres. A la messe, 2e or. *A cunctis*, 3e *Omnipotens*, 4e *Deus, omnium* pour le pape à cause du 23e annivers. de son couronnement ; préf. du carême.

SOLENNITES DE TITULAIRES

Dimanche, le 3 mars

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Fête du titulaire de Sainte-Cunégonde.

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Solennité des titulaires de Saint-Mathias et de Saint-Alexandre.

J.-S.

AUX PRIERES

M. James Callaghan, prêtre de Saint-Sulpice, décédé à Montréal.
Melle Elise Shelling, décédée à South Durham.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 24 janvier, 1901.

Le Souverain-Pontife reçoit ces jours-ci les représentants des divers États accrédités auprès de sa personne, qui lui offrent de la part de leurs gouvernements les souhaits de la nouvelle année. D'après l'usage, les diplomates accrédités ne communiquent régulièrement avec le Souverain-Pontife que dans les deux circonstances de la nouvelle année et de l'anniversaire du couronnement. En-dehors de ces deux époques, ils sont reçus chaque semaine par le cardinal secrétaire d'Etat et doivent obtenir une lettre d'audience pour se présenter au Saint-Père.

— Un changement vient de se faire dans la diplomatie pontificale. On sait que jusqu'au commencement du XIX^e siècle le Brésil était un fief de la couronne du Portugal, et que le roi Jean VI émigra à Rio Janeiro en 1807 pour échapper aux armées victorieuses de Napoléon. Naturellement le nonce pontifical, Mgr Caleppi, suivit la cour dans cet exode, et c'est le premier exemple que nous offre l'histoire d'un nonce pontifical sur la terre américaine.

Le roi Jean VI revint en Portugal en 1821, mais ce retour était fatal à la monarchie ; en 1822 le Brésil se déclarait indépendant et choisissait comme empereur dom Pedro I, fils de Jean VI. Ce prince devait quelque temps plus tard succéder à son père sur le trône du Portugal ; mais il préféra rester au Brésil, fit monter sur le trône du Portugal sa fille dona Maria et rendit ainsi définitive la séparation du Brésil et du Portugal.

Mgr Felice Ostini fut nommé internonce en 1829 et reçut des pouvoirs qui, s'étendant à toute l'Amérique latine, sont l'origine des diverses délégations qui couvrent maintenant ces pays. La situation canonique de ce prélat était celle d'internonce ; elle dura telle jusqu'à aujourd'hui, et son titulaire n'était point nécessairement revêtu de la dignité archiépiscopale. C'est ainsi que Mgr Spolverini, actuellement sous-dataire, en était le titulaire en 1888, sans avoir reçu un titre épiscopal.

Mais le Brésil devient de plus en plus important, après les mauvais jours qu'ont eu à supporter les fidèles, principalement à cause des frans-maçons qui tenaient le pays sous une main de fer, la liberté a

permis à l'Église d'y reflleurir et le Brésil a pu se convaincre qu'il n'avait pas de meilleur auxiliaire que les évêques, les prêtres et les religieux. Le Souverain-Pontife, prenant en considération toute cette situation nouvelle, indice d'une amélioration future encore plus considérable, a voulu que la représentation pontificale marchât de pair avec les progrès de cet Etat et il vient d'élever l'internonciature au titre de nonciature. Le titulaire actuel, Mgr Macchi, devient sur place nonce de seconde classe. Ce prélat habite non pas à Rio Janeiro mais à Petropolis, ville qui est le siège du gouvernement et se trouve, au point de vue du climat, dans une situation bien meilleure que Rio.

— Le gouvernement italien vient de faire une nomination qui soulève tous les catholiques de la Péninsule. M Gallo, ministre de l'instruction publique, a fait envoyer à M. Roberto Ardigo, professeur à l'université de Padoue, le cordon de grand officier de la Couronne d'Italie. Et en annonçant cette décoration, il écrivait sa joie de lui apprendre cette nouvelle « parce qu'avec une foi d'apôtre il avait travaillé toute sa vie au triomphe de la doctrine positiviste, qui a eu en Italie de si glorieux précurseurs. »

Rappelons-nous que nous sommes en Italie et que l'article premier du statut de Charles-Albert porte que la religion catholique, apostolique et romaine est la religion de l'Etat. C'est le préambule de la constitution de ce pays, et ce premier article aurait dû retenir la plume du ministre en passe de vouloir glorifier, avec Giordano Bruno, tous ceux qui se sont dressés contre l'Église et ont essayé de la fouler aux pieds. Mais il y a mieux. Ce M. Roberto Ardigo est un prêtre et un ancien chanoine de la cathédrale de Mantoue, qui a jeté il y a de nombreuses années le froc aux orties avec toutes les conséquences qui suivent ordinairement cet acte ; et pris alors d'une rage satanique contre cette Église qui l'avait nourri, élevé, il n'a depuis employé l'intelligence que Dieu lui a donnée qu'à battre en brèche les dogmes de la foi qu'il a apostasiée. Il nie la création divine avec son volume *La formation naturelle du système solaire*. Pour lui le positivisme est une morale et il ne connaît que celle-là. La logique pourrait servir à démolir ces sophismes, aussi il la rejette dans un ouvrage où il s'efforce de démontrer que la logique humaine est simplement relative, et que ce qui est vrai sur notre terre est peut-être absolument faux sur une autre planète. Né en 1828, M. Ardigo est âgé de plus de 70 ans, et c'est triste de voir une intelligence aussi dévoyée et un pareil abus des grâces divines.

— Le ministère italien continue à rester sur pied par un prodige d'équilibre. Tous les groupes s'acharnent à le renverser ; mais comme ils ne sont pas d'accord dans le mode et surtout dans le partage qui devrait suivre cette disparition, il s'en suit que les différentes poussées qu'ils font en sens contraire s'équilibrent, et que le ministère reste précisément en vertu des efforts faits pour l'abattre. On avait rêvé une combinaison dans laquelle on changerait tous les ministres en laissant à M. Saracco la présidence du conseil, sans lui assigner un ministère. C'était un ministre sans portefeuille. M. Saracco, qui ne manque pas du mot pour rire, répondit aux propositions : « Je n'ai pas de difficultés à accepter, mais il n'y a point à Rome de palais pour le président du Conseil, et quand on viendra me voir en cette qualité je serai contraint ou de recevoir mes visiteurs dans ma chambre d'hôtel ou de les inviter au restaurant voisin. » Ce bon mot a fait avorter la combinaison un moment rêvée, et le ministère se représente aujourd'hui avec une seule modification. M. Finali, président de la Cour des Comptes, ayant pris la place de M. Rubini, ministre du Trésor, démissionnaire.

DON ALESSANDRO.

POUR LES CONGREGATIONS

Le discours de M. de Mun

A la séance du 21 janvier, à la Chambre française, on se serait cru encore aux beaux jours de Montalembert.

Nous regrettons plus que jamais de n'avoir à notre disposition qu'une feuille hebdomadaire.

Voici au moins quelques phrases de l'admirable discours de l'illustre orateur catholique, dont la voix chaude et toute frémissante de foi religieuse et de patriotisme a arraché au président de la Chambre cette parole adressée à un sectaire de l'extrême-gauche : " Respectez au moins le talent. "

" M. Viviani a évoqué la grande parole de Berryer et soulevé seulement un coin du voile qu'il est difficile de

soulever entièrement. Non, ça n'est pas dans les défiances et dans l'effroi de la vie qu'est le secret des vocations religieuses, c'est dans l'irrésistible et impérieux attrait du sacrifice et du dévouement, c'est dans le besoin mystérieux qui presse les âmes croyantes de faire le don d'elles-mêmes au nom de la loi fondamentale du christianisme.

" C'est là qu'est le secret de la vie religieuse, à des profondeurs où ni le gouvernement ni les lois ne peuvent descendre. Ceux qui renoncent ainsi au monde pour donner l'exemple de la chasteté héroïque, de la pauvreté, du dévouement, sans recevoir aucune récompense humaine, et qui sont même souvent payés par des outrages et par le mépris, ceux-là, dans l'abandon volontaire de leur liberté, font le plus grand et le plus magnifique usage de la liberté elle-même.

" M. Viriani a cherché la raison de ces choses dans des considérations d'ordre politique ou social. C'est là une trop courte vue. Vous avez interrogé l'histoire, comment n'y avez-vous pas vu les congrégations proscrites, condamnées sous la Terreur, renaissant au pied même de l'échafaud ? Rappellerai-je cette humble femme, rencontrant à Poitiers deux de ses compagnes et leur disant : " On supprime les communautés, si nous en fondions une ? " Quelques jours après, la congrégation de Picpus était fondée.

" Vous dites que ces gens-là sont des révolutionnaires. Oui, c'est la révolution contre l'oppression, c'est aussi l'éternelle victoire de la vertu contre la tyrannie. Lors de la discussion des articles, nous examinerons la législation de 1790, le rapport de Treilhard, la suppression des congrégations et leur résurrection.

" Je vous montrerai Bonaparte allant, au retour d'une campagne triomphante, visiter à Juilly son plus jeune frère, confié aux oratoriens ; je vous montrerai les négociations du Concordat, et vous verrez ce qu'il faut penser des congrégations. Vous verrez surtout que ces lois, auxquelles vous voulez en ajouter une nouvelle frappée du même vice fondamental, se sont effondrées entre les mains de ceux qui les ont édictées ; vous verrez les congrégations renaissant toujours au souffle de la liberté. "...

M. JAMES CALLAGHAN, P. S. S.

L'ANGE de la mort multiplie ses victimes parmi les prêtres de Saint-Sulpice. Cinq, en moins d'un an, sont tombés sous ses coups. Le dernier, M. James Callaghan, a été frappé en pleine maturité, alors qu'il était permis d'espérer encore de son ministère beaucoup d'heureux fruits. Mais l'attente de l'homme n'est pas toujours la volonté de Dieu ; d'ailleurs, de l'âme collective d'une communauté, comme de l'âme individuelle, il est vrai de dire qu'à l'instar du grain d'encens jeté au feu, elle n'exhale jamais parfum plus pur et plus suave qu'étendue sur la braise vive de l'épreuve. Et peut-être, est-ce pour ce motif que nous avons vu cet excellent prêtre, après tant d'autres, s'en aller au tombeau. « Sa vie, selon les mâles expressions de l'Écriture, a été coupée comme par le tisserand ; il a été retranché tandis qu'il ourdisait encore » (1).

James Callaghan était enfant de Montréal où il naquit le 18 octobre 1850. Sa famille, riche de foi et d'honneur, plaisait sans doute bien à Dieu, puisqu'Il vint y puiser à pleines mains pour son sacerdoce. Deux de ses frères sont prêtres à Montréal même : M. Martin Callaghan, vicaire à Saint-Patrice, et M. Luke Callaghan attaché à l'archevêché. Plusieurs autres honorent les positions qu'ils occupent dans le monde.

Envoyé chez les Frères des Ecoles chrétiennes pour ses premières études, James s'y distingua par son esprit vif et son intarissable bonne humeur. A la rentrée de 1865, il alla rejoindre au collège de Montréal son frère aîné qui l'y avait précédé depuis trois ans. S'il n'appartint pas à cette catégorie d'élèves qu'on nomme les *piocheurs*, ses maîtres purent lui reconnaître un travail facile, une intelligence souple et docile, un caractère d'or. Parmi ses condisciples de classe, vingt-trois devaient être appelés à l'honneur du sacerdoce, et l'un d'eux prendre rang parmi les princes de l'Église canadienne. (2). C'est assez dire quelle piété présidait à la vie de ces écoliers.

Après huit années de cours classique, M. Callaghan entra en théologie. Il s'adonna à l'étude des sciences sacrées avec une ardeur qui allait parfois jusqu'à l'enthousiasme. Il reçut dans cette sainte retraite les premières ordinations : la tonsure, le 30 mai 1874, et le

(1) Isaïe, 38.

(2) Mgr Emard, évêque de Valleyfield.

sous-diaconat, le 22 mai de l'année suivante. Cependant, sous l'influence de la grâce, un attrait s'était formé dans son cœur qui le portait vers la compagnie de M. Olier. Il s'embarqua pour la France et alla terminer ses études théologiques au séminaire Saint-Sulpice de Paris. Il y fut accueilli par M. Bieil qui devait venir à Montréal, dix ans plus tard (1886), en qualité de visiteur, et eut pour professeur de morale M. Hogan, supérieur actuel du grand séminaire de Boston. Le Canada était alors largement représenté au séminaire, car, tandis que MM. Bruchési, Piché et Baillargé débutaient comme élèves de philosophie à Issy, MM. Laliberté, Duckett et J. Callaghan suivaient à Paris les cours supérieurs de théologie. Ordonné prêtre, le 26 mai 1877, M. J. Callaghan fut admis sur la fin de la même année à la Solitude, noviciat des prêtres de Saint-Sulpice. Il y passa une année : année de préparation à son ministère futur ; année aussi de douce fraternité sous le regard de Dieu et d'initiation à la vie de communauté. Dans cette intimité du foyer de famille, M. Callaghan vit une note plaisante et joviale dont tous ses consolatiers ont conservé le souvenir. Une fois par semaine on allait en promenade dans les magnifiques bois de Meudon, de Saint-Cloud et de Versailles. Là, l'on s'asseyait sur le gazon, à l'ombre d'un vieux chêne, et l'on aimait à faire quelque lecture tantôt pieuse, tantôt récréative ; puis on chargeait M. Callaghan d'en improviser de vive voix le commentaire. Il s'exécutait de bonne grâce, avec verve, assaisonnant de sel irlandais et de fautes de français ses explications qui devenaient plus amusantes que le texte même et se terminaient par un franc éclat de rire. « On voit, lui disait un jour M. le supérieur, que vous ne connaissez pas toutes les finesses de la langue française. » — « J'en conviens, monsieur, reprit M. Callaghan, je n'en connais pas même toutes les *grossièretés*. »

De retour à Montréal vers l'automne de 1878, il fut nommé vicaire à l'église Sainte-Anne, desservie alors par les prêtres de Saint-Sulpice. M. Callaghan se jeta à corps perdu dans les œuvres diverses du saint ministère, et se fit remarquer par son talent pour la prédication et sa facilité pour gagner le cœur des jeunes gens et les tourner au bien. Il jouissait de la confiance des fidèles, quand il fut soudain arraché à ce poste. Le Séminaire venait de remettre aux mains de Mgr Fabre la paroisse Sainte-Anne. (1880).

Mr James Callaghan fut alors nommé professeur d'anglais au collège de Montréal. Son enseignement ne dura qu'une année. S'il n'eut ni le scrupule des minutes, ni l'héroïsme des secondes, il fut

néanmoins, ou peut-être à cause de cela même, le professeur aimé et populaire. Il lui arrivait parfois, on le conte encore en souriant, d'oublier ou de confondre les heures de classe ; c'étaient distractions excusables d'homme d'esprit, que rachetaient de précieuses qualités. Et puis, quand on a de l'imagination, qu'on se sent une flamme au cœur, les rigoureuses méthodes d'enseignement et l'inexorable exactitude des règles de grammaire — fut-elle anglaise — sont choses bien arides ; et sans doute plus d'une fois on ferma Elwall ou tel autre auteur de ce temps-là, pour prêter l'oreille au conteur spirituel et fécond que fut toujours James Callaghan.

En septembre 1881, il fut rendu au ministère paroissial où l'appelaient toutes ses aptitudes. M. Dowd, qui l'aimait comme un fils, fut heureux de l'accueillir comme vicaire à Saint-Patrice. Father James allait y passer quinze années, les plus fructueuses de sa carrière sacerdotale. Parler de son inépuisable charité pour les pauvres, dont il fut longtemps l'aumônier attiré ; de son zèle pour l'instruction et le retour à la foi de nos frères séparés dont il convertit un grand nombre ; de son dévouement à la jeunesse dont il dirigea les œuvres et les congrégations ; du soin qu'il apporta toujours à la parole de Dieu qu'il annonçait avec dignité et souvent avec éclat ; des retraites sans nombre qu'il donna aux enfants des écoles ; de cette indéfectible affabilité qui le rendait accessible à tous et à tout moment, serait ici superflu, après les magnifiques funérailles que lui ont faites la piété et la reconnaissance des fidèles irlandais. De cette foule silencieuse et attristée qui suivait le char funèbre descendant, au déclin du jour, de l'Hôtel-Dieu vers Notre-Dame, ou qui se pressait dans les nefs de la vaste église, qui n'a senti monter comme un muet éloge que le langage humain est impuissant à traduire ? A ce spectacle, comment ne pas penser aux paroles du grand apôtre aux Corinthiens ? *Epistola nostra vos estis... que scitur et legitur ab omnibus hominibus.* Vous êtes notre lettre connue et lue de tous... *nos gloria vestra, sicut et vos nostra...* nous sommes votre gloire et vous êtes la nôtre. Comment ne pas se rappeler les consolantes pensées du cardinal Manning, dans le chapitre de son « Sacerdoce éternel » consacré à la mort du bon prêtre ? « Plus il s'est consumé au service des fidèles, plus on l'aime, et plus on l'aime, plus il est soutenu à ses derniers moments par les prières de ceux qu'il a conduits à Dieu. Admirable lien que la charité crée entre les âmes ! Union plus vivace et plus étroite que celle du sang ! union qui, loin d'être rompue par la mort,

se transfigurera dans le monde de la lumière, et unira le prêtre et les fidèles pour l'éternité. » Inutile d'insister, toute louange languit devant le deuil d'un peuple.

Toutefois, nous n'hésitons pas à le dire, l'âme foncièrement sacerdotale du regretté défunt, se révéla plus grande et plus belle encore en face du sacrifice. Pendant sa visite à Montréal en 1896, M. Captier, ayant à pourvoir d'un professeur d'histoire ecclésiastique le Séminaire Sainte-Marie de Baltimore, jeta les yeux sur M. Callaghan, lui proposa ce poste, sans vouloir le lui imposer. Accepter, c'était s'éloigner de Montréal, de Saint-Patrice, quitter un ministère qu'il aimait, où il était aimé, rompre avec ses habitudes de vie ; « father James » n'hésita pas cependant et quelque conseil qu'on pût lui donner en sens contraire, il persévéra dans sa résolution.

Il lui suffisait de connaître un désir de ses supérieurs pour obéir aussitôt et les yeux fermés. A leur égard il fut toujours soumis comme un enfant. Que de traits édifiants ne pourrait-on pas citer ? Son obéissance était un des caractères particuliers de son esprit de communauté. Il serait facile d'en signaler d'autres. Son attachement à ses confrères, toujours plein de simplicité et de bonhomie, revêtait parfois des formes touchantes. On essaya, nous le savons, de l'attirer en-dehors de Saint-Sulpice. Mais, ni l'éclat des dignités, ni les séductions d'une liberté plus grande, n'eurent de prise sur cette âme pétrie de foi et d'abandon à Dieu.

En 1897, il revint à Montréal et fut nommé chapelain à l'Hôtel-Dieu. C'est là, dans le silence, la prière, la dispensation des secours spirituels aux malades, qu'il s'est préparé aux jours éternels.

Frappé d'un mal qui ne pardonne pas et qui dut lui causer de vives souffrances en minant lentement ses forces, il ne songea ni à se plaindre, ni à consulter les médecins, pensant avec L. Vuillot que la « croix étant partout, il faut la porter, et que le meilleur moyen de la porter est de la porter seul, parce qu'alors on la porte vraiment avec Dieu. » Quand on s'aperçut des ravages de la maladie, il était trop tard pour y porter remède. Ne se faisant alors plus d'illusion sur son état, M. J. Callaghan se disposa à la mort par une confession extraordinaire « Il me répugnait beaucoup de mourir, a-t-il avoué à un ami, mais depuis, je vois les choses sous un jour tout nouveau, et volontiers je salue la mort comme une libératrice. » Le 12 janvier, en prévision d'une crise, M. Collin, son supérieur, lui administra les derniers sacrements. La crise passée, un mieux sensible se produisit

et l'on espéra une convalescence. Il fallut bientôt abandonner cette illusion. Des symptômes alarmants annoncèrent un dénouement prochain. Le 7 février, muni des sacrements, assisté des prières des siens, M. James Callaghan rendit, sans agonie, en prédestiné, son âme à Dieu. Il était dans sa 51^{me} année.

Son corps exposé dans un des parloirs de l'Hôtel-Dieu, transformé en chapelle mortuaire, a reçu les prières de plusieurs milliers de visiteurs. Un service funèbre a été chanté, le 9 février, par Mgr Racicot, dans la chapelle de l'établissement. Le 11, ses obsèques ont eu lieu dans l'église Notre-Dame. M. Leclair, ex-supérieur du collège canadien à Rome, a offert le saint sacrifice. Mgr Bruchési a bien voulu donner l'absoute, tandis que la voix du clergé et des fidèles s'élevait suppliante pour conjurer Dieu d'introduire au plus tôt son fidèle serviteur au séjour de la lumière et de la paix.

Mgr Emard, évêque de Valleyfield, qui n'avait pu arriver à temps pour assister au service, a répandu, avec les suprêmes prières de la liturgie, l'eau sainte et purificatrice sur la tombe de celui qui avait été son condisciple et qui était resté son ami. Et maintenant, James Callaghan repose à quelques pas des Dowd et des Toupin, souvenirs bien chers, noms bénis, inscrits en caractères ineffaçables au cœur des catholiques irlandais de Montréal, et, nous l'espérons fermement, en lettres d'or au livre de vie. A. F.

SAINT-LEON A WESTMOUNT

Nouvelle paroisse

LE 2 février courant, Mgr l'archevêque de Montréal, avec le consentement des chanoines de son église métropolitaine, a érigé une paroisse nouvelle, sous l'invocation de saint Léon I, pape et docteur de l'Eglise, dont la fête se célèbre le 11 avril.

Le territoire de cette paroisse, détachée à la fois de Notre-Dame-de-Grâce, de Sainte-Elisabeth-du-Portugal, de Saint-Henri-de-Montréal et du Saint-Nom-de-Marie, communément appelé Notre-Dame-de-Montréal, comprend toute la ville de Westmount, moins les parties de territoire situées au sud du Pacific Canadien et à l'ouest de l'avenue Claremont.

M. l'abbé J.-A.-S. Perron, chapelain de la cathédrale de Montréal et prêtre de l'archevêché, est chargé de la nouvelle paroisse.

LA DEVOTION AU SACRÉ-CŒUR

Au vingtième siècle

DÉPUIS que Léon XIII a consacré le genre humain au Sacré-Cœur de Jésus, les âmes se tournent de plus en plus vers cette source de miséricorde infinie.

Une des preuves de ce mouvement a été le pèlerinage de Paray-le-Monial. Voici les chiffres officiels de ceux qui y sont allés par le chemin de fer : 2,331 en avril, 9,870 en mai, 42,348 en juin, 28,402 en juillet, 13,478 en août, 15,013 en septembre, 11,842 en octobre ; au total 123,284.

Mais il faut ajouter à ce chiffre celui des pèlerins venus par d'autres moyens de locomotion de toutes les parties du diocèse d'Autun.

D'après les gens les mieux renseignés, ils ne seraient pas moins de 30,000. Ce sont donc plus de 150,000 pèlerins, un beau chiffre, qui n'avait pas été atteint depuis 1873. Tout fait croire qu'il sera dépassé en 1901, et que les foules se presseront chaque année plus nombreuses au sanctuaire du Cœur de Jésus.

C'est que, en effet, si le dix-neuvième siècle a été le siècle de Marie, de ses grandes apparitions, de son Immaculée Conception, le vingtième siècle s'annonce comme devant être le siècle du Sacré-Cœur. C'est l'orientation que le pape lui-même donne à la piété catholique. Et d'ailleurs n'est-ce pas l'habitude de la providence de conduire les âmes à Jésus par Marie : *ad Jesum per Mariam* ?

On parle d'un Congrès du Sacré-Cœur. On parle de grands pèlerinages. Mais n'y aurait-il pas un hommage que, sans sortir de leur pays et de leur paroisse, tous les chrétiens pourraient rendre au Sacré-Cœur pour lui offrir les prémices du vingtième siècle ?

Notre-Seigneur nous a indiqué cet hommage qu'il désire par-dessus tous les autres, l'Eglise l'a sanctionné et béni : c'est la communion du premier vendredi du mois. Ce serait un beau spectacle si, en l'an de grâce 1901, dans toutes les villes et tous les villages du monde, les chrétiens généreux faisaient des communions d'honneur,

dans l'intention de consacrer le vingtième siècle au Sacré-Cœur et de lui en offrir les prémices et la royauté. Ils lui rediraient ce mot que Léon XIII n'a pas répété sans dessein plusieurs fois dans la consécration du genre humain : *Esto rex, soyez roi.*

Oui, Seigneur, soyez notre roi, le roi du vingtième siècle, prenez-en possession et sauvez-le. L'écho de cette prière retentirait, croyons-nous, jusqu'à la dernière nuit du vingtième siècle, et ce serait une belle prise de possession par le Sacré-Cœur de ces temps nouveaux dont il doit être le roi : *Esto rex !* Ceux qui ne seraient pas libres le vendredi pourraient renvoyer leur communion au dimanche suivant ; et il en serait ainsi pour tout le monde au mois d'avril où le premier vendredi sera le vendredi saint. Ces communions d'honneur seraient très agréables au Souverain-Pontife, qui a daigné les louer de vive voix le 12 décembre dernier ; et qui, trois jours auparavant, y attachait une indulgence plénière, applicable aux âmes du purgatoire, aux conditions ordinaires de la confession, de la communion et d'une prière aux intentions de Sa Sainteté.

COUVENT DE SAINT-LAURENT



LE 29 janvier, à la maison-mère des sœurs de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs, Mgr Z. Racicot, protonotaire apostolique et vicaire général, a présidé une imposante cérémonie.

Vingt-deux postulantes revêtaient l'habit religieux.

Choristes : Mlles Marie Bossé, sœur Marie de Sainte-Séraphie, de Somersworth ; Marie-Elise Massé, sœur Marie de Sainte-Noémi, de Saint-Hubert, (Témiscouata) ; Clara Taillefer, sœur Marie de Saint-Jean-Baptiste de la Salle, de Saint-Martin ; Annie McDonell, sœur Marie de Sainte-Donalda, de Greenfield, Ont. ; Adeline Baillargeon, sœur Marie du Sauveur, de Keeseville, N. Y. ; Louisiana Caillé, sœur Marie de Sainte-Clémentine, de New Bedford, Mass. ; Régina Dansereau, sœur Marie de l'Ange-Gardien, de New Bedford, Mass. ; Catherine McCormick, sœur Marie de Sainte-Thècle, de McCormick, Ont. ; Corine Vanier, sœur Marie de Sainte-Elisabeth, de Sainte-

Rose ; Clémentine Préville, sœur Marie de Saint-Viateur, de Saint-Liguori ; Marie Châtillon, sœur Marie de Saint-François-Xavier, de Sainte-Scholastique ; Marie Lachapelle, sœur Marie de Saint-Joseph de la Croix, de Saint-Liguori.

Coadjutrices : Mlles Régina Demers, sœur Marie de Saint-Pacifique, de Somersworth, N. H. ; Paméla Brisebois, sœur Marie de Saint-Ladislav, de Saint-Placide ; Justine Demers, sœur Marie de Saint-Hippolyte, de Saint-Pierre-les-Becquets ; Delvina Bédard, sœur Marie du Bon-Conseil, de New Bedford, Mass. ; Alexina Gingras, sœur Marie de Saint-Léopold, de Montréal ; Cécile Thériault, sœur Marie des Cinq-Plaies, de Saint-Modeste, (Témiscouata) ; Marie-Laure Corbeil, sœur Marie de Saint-Anthime, de Saint-Jérôme ; Hectorine Poitras, sœur Marie de Sainte-Laure, de Sainte-Scholastique ; Albertine Cantin, sœur Marie de Saint-Lambert, de Saint-Liguori ; Daria Carrières, sœur Marie de Sainte-Césarie, de la Pointe-Claire.

Dix novices se sont consacrées à Dieu par l'émission des vœux temporaires.

Choristes : Sœurs Marie de Saint-Raymond de Pennafort, de Saint-Liguori ; Marie de Saint-Jean d'Avilda, de Hemmingford ; Marie de Sainte-Esther, de New Bedford, Mass. ; Marie de Saint-Pierre Damien, de Sainte-Scholastique ; Marie de Sainte-Juliette et Marie de Sainte-Céline, de Montréal.

Coadjutrices : Sœurs Marie de Sainte-Agathange et Marie de la Sainte-Famille, de Somersworth, N. H. ; Marie de Sainte-Elise, de Saint-Henri-de-Macouche ; Marie de Sainte-Théotiste, de Saint-Modeste, (Témiscouata).

Deux choristes ont ensuite prononcé leurs vœux perpétuels : Sœurs Marie de Saint-Ambroise, de Sainte-Rose, et Marie de Sainte-Augustine, de Montréal.

Le sermon de circonstance, donné par l'officiant, avait pour texte ces paroles du Deutéronome, au chapitre 26e : « Souvenez-vous que vous avez choisi le Seigneur pour qu'il soit votre Dieu, et que le Seigneur vous a choisis pour que vous soyez son peuple d'une manière particulière ». L'éloquent prédicateur prouva que ces paroles des Saints Livres ont leur application dans l'acte de la profession religieuse.

L'assistance était nombreuse. On remarquait au chœur vingt membres du clergé tant ségulier que régulier.

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

PAR décision de Mgr l'archevêque de Montréal, M. l'abbé J.-A.-S. Perron a été chargé de la paroisse de Saint-Léon à Westmount ; M. l'abbé Ferland a été nommé desservant de Notre-Dame-de-Grâce ; et M. l'abbé P.-C. Robillard devient vicaire à Berthier.

CHRONIQUE DIOCESAINE

UN personnage ecclésiastique, mis en cause dans l'entrefilet que nous avons publié sur le litige de la paroisse de Saint-Alphonse-de-Windsor, réclame contre certaines assertions contenues dans cette communication.

Le plaignant affirme en particulier que " de tout temps, " d'après la direction de l'évêque diocésain, un sermon " en français a été prêché aux Canadiens tous les dimanches et fêtes d'obligation, par le Père Wagner, le Père Bayard et le Père Flannery... "

Nous insérons textuellement cette déclaration. Nous n'aurions même aucune objection à faire des vœux, pour qu'elle réussisse à convaincre tout le monde que les droits de la langue française n'ont jamais été méconnus ni sacrifiés à Saint-Alphonse.

Ce à quoi nous tenions, on voudra bien le croire. ce n'était pas de trouver les autres en faute ; mais tout simplement d'enregistrer un fait qui ne manquait pas d'importance.

En accueillant l'information visée, avons-nous oublié d'en contrôler l'exactitude ? Au contraire, nous pouvons nous rendre le témoignage d'avoir agi en cette occasion avec la plus scrupuleuse prudence. On serait peut-être étonné de savoir à quel examen et à quelle appréciation ce petit entrefilet a été soumis. Mais il est superflu d'insister.

Au contradicteur de notre correspondant, nous avons accordé la satisfaction qu'il demandait. Rouvrir un débat public sur une affaire jugée, réglée désormais dans le

sens que nous avons dit et dont nous nous réjouissons, serait bien mal comprendre notre rôle.

* * *

L'Œuvre des Tabernacles — dont le but est de venir en aide aux églises ou chapelles pauvres — doit sa fondation à Mlle Jeanne Leber, la première recluse canadienne.

Elle date de 1695. Elle compte donc plus de deux siècles d'existence, pendant lesquels, en multipliant ses moyens d'action, elle a dépassé le but modeste et secondaire que s'était proposé son humble fondatrice.

Associée, depuis 1895, à l'archiassociation de l'adoration perpétuelle du Très Saint-Sacrement de l'autel et de l'œuvre des églises pauvres à Rome, l'Œuvre des Tabernacles a un double mode d'opération. "Grâce aux contributions des membres, elle peut acheter un certain nombre d'objets, notamment ce qui relève de l'orfèvrerie ; grâce au travail des dames, elle peut confectionner un grand nombre d'articles, comme linges d'autel ou vêtements sacerdotaux." Les contributions sont ou personnelles, moyennant la minime somme de 50 centins, ou collectives, réunissant un montant de dix piastres.

Le nombre des associés est porté dans le "Rapport" à 1857 ; celui des corps d'association à 47. La Congrégation de Notre-Dame, en recueillant de Mlle Leber l'héritage de cette œuvre pieuse, s'était, pour ainsi dire, engagée à la faire fructifier. Elle a généreusement remplie sa tâche. Vingt-et-un corps d'association appartiennent aux diverses maisons des Sœurs de la Congrégation.

Nous aimerions à nommer plus de trois paroisses dans le diocèse, associées comme telles à l'Œuvre des Tabernacles ; ce sont les paroisses de Notre-Dame, de Joliette et de l'Épiphanie. Il est juste aussi de mentionner les trois corps d'association formés dans la petite ville de Berthier.

Le travail des dames est de deux sortes. Chaque vendredi, un certain nombre de dames se réunissent pour travailler, dans la salle de couture, sous la chapelle de Notre-Dame-de-Pitié. Les deuxième et quatrième ven-

dredis du mois sont considérés d'obligation pour les dames ouvrières de l'œuvre.

Outre ce travail en commun, il y a le travail opéré pendant les heures de loisir, au foyer domestique. Ce dernier mode de coopération à l'Œuvre des Tabernacles produirait des résultats plus satisfaisants s'il était mieux connu.

Maintenant, quelle a été la résultante de ces efforts combinés, de ces contributions réunies ?

Plus de 27 diocèses et 156 paroisses ont bénéficié, plus ou moins largement, des dons faits de diverses manières à l'Œuvre des Tabernacles. 3376 articles, d'une valeur de 3,505 piastres, ont été ainsi répartis pendant l'année 1900.

Ces chiffres indiquent assez clairement l'importance de cette œuvre deux fois séculaire. L'on comprendra ce qu'il faut de travail persévérant et d'intelligente initiative pour atteindre, avec des moyens si limités, des résultats si consolants.

* * *

Le jour même de la publication de la bulle permettant le jubilé d'extension, une procession s'organisait à Sainte-Anne-de-Montréal pour visiter les quatre églises jubilaires de la ville. C'a été la première manifestation publique de la participation au grand privilège.

L'avantage qu'offrent ces processions paroissiales en réduisant à 12 le nombre des visites obligatoires, est encore doublé par l'élan qu'il imprime à l'intention générale de profiter des grâces extraordinaires du jubilé.

Il est certain que ce mode apparent et suggestif sera adopté par la plupart des paroisses de la ville de Montréal. Ces processions organisées le dimanche surtout rendront plus faciles aux classes ouvrières les œuvres que le jubilé impose. Beaucoup de fidèles préféreront ou seront dans l'obligation de faire les soixante visites. Dans tous les cas, espérons que le jubilé produira tous les fruits que Notre Saint-Père le Pape en attend.

LUDOVIC D'EU.